

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2024-03-02

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : CRETIN Christian

Secrétaire de séance : GELEY Jean-Luc.

Convocation du 13/03/2024 (affichée le 13/03/2024).

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

M. le Maire expose au conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2023 tels qu'ils ont été arrêtés par le Service de Gestion Comptable de DOLE et qui laissent apparaître un excédent d'investissement de 86.785,74 € et un excédent de fonctionnement de 518.315,59 € soit un excédent global de 605.101,33 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal - à l'unanimité - décide d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2023.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

